

## **Economie**

**1. L'Agence du revenu du Canada rapporte que 1% de la population constituant les gens les plus riches, ayant les plus gros revenus ont reçu près de 33% de toute la croissance depuis 1997. D'après Statistiques Canada, l'inégalité économique est en hausse depuis les années '70 et depuis 2005, les 10% des plus riches canadiens contrôlent presque 60% de toute la richesse. Comment votre parti renversera-t-il cette tendance et réduira-t-il le niveau d'inégalité au Canada?**

Le Bloc Québécois considère qu'il est important de mettre en place des mesures pour favoriser les membres de la classe moyenne afin de rétablir l'équilibre dans la répartition de la richesse. Par exemple, il continuera de protéger le choix que le Québec a fait de développer sa propre politique familiale reconnue à travers le monde et exigera que le gouvernement fédéral transfère au gouvernement du Québec les sommes qu'il économise sur le dos de familles québécoises. Ces économies, provenant du crédit d'impôt fédéral pour la garde d'enfants, représentent 250 millions de dollars ou 1316 dollars par enfant depuis 1998, soit un cumulatif de 3 milliards de dollars.

De plus, le Bloc Québécois propose des mesures sociales pour aider les plus démunis, notamment en travaillant afin :

- a) qu'un réinvestissement progressif soit effectué par le gouvernement fédéral jusqu'à l'atteinte de près de 2 milliards de dollars supplémentaires par année dans le logement social et abordable;
- b) qu'un mécanisme de gestion de surplus soit mis en place pour éviter la capitalisation systématique des surplus de la SCHL. Ces surplus devraient en partie servir à financer le réinvestissement progressif que le Bloc Québécois propose;
- c) que le gouvernement fédéral accélère le processus de négociations avec Québec sur le transfert complet des responsabilités en matière d'habitation.

De plus, le Bloc Québécois continuera de presser le gouvernement fédéral afin qu'il limite le recours aux paradis fiscaux pour que les entreprises et les grandes banques paient leur juste part d'impôt.

Enfin, le Bloc Québécois veillera à ce qu'il n'y ait aucune compression dans les transferts aux provinces, chargées d'administrer la majorité des services publics à la population, ni d'augmentation de taxes et d'impôt pour la population, à exception des entreprises pétrolières, dont on abolirait les cadeaux fiscaux, et celles qui profitent des paradis fiscaux, dont on abolirait les échappatoires.

Seuls les contribuables les mieux nantis ainsi que les dirigeants qui bénéficient de primes élevées verront leurs impôts augmenter.

**2. L'impôt fédéral aux sociétés a été coupé d'environ la moitié au cours des quinze dernières années par les gouvernements libéraux et les conservateurs. Le Canada a maintenant un taux d'imposition fédéral pour sociétés qui est même sous le niveau des États-Unis et de la plupart des pays de l'OCDE. Durant la même période, le niveau d'endettement personnel et la dette publique ont plafonné et une majorité des canadiens, selon les sondages, supporte une augmentation du**

**financement des services comme la santé, les services de garde d'enfants et l'éducation. Qu'est-ce que votre parti fera pour s'assurer que les sociétés paieront un niveau équitable d'impôt, comme nous tous?**

Pour les grandes entreprises, le Bloc Québécois exige que les taux d'impositions soient maintenus au niveau de 2010 et s'oppose donc aux nouvelles baisses d'impôts annoncées par le gouvernement Harper dans son budget 2011. De plus, le Bloc Québécois exige l'abolition des échappatoires pour les paradis fiscaux et des autres cadeaux accordés aux entreprises pétrolières.

**3. La recherche en matière économique montre que de plus en plus d'industries canadiennes œuvrant dans le domaine des ressources naturelles tombent aux mains de conglomérats internationaux. Ceci a mené à la perte de milliers d'emplois rémunérateurs au Canada et l'envol de capitaux (en termes de profits) vers l'extérieur du pays. Quelles politiques concrètes votre parti implémentera-t-il afin de protéger l'industrie des ressources canadiennes de la domination étrangère?**

Déposé en juin 2009, le projet de loi mettant en œuvre le budget du gouvernement conservateur contenait des modifications à la Loi sur Investissement Canada.

Dorénavant, les compagnies étrangères qui désirent acheter des entreprises canadiennes dont la valeur est inférieure à 1 milliard de dollars n'auront plus à démontrer que cette transaction est bénéfique pour l'économie. Non seulement Ottawa ouvre ainsi la porte à la prise de contrôle de nos fleurons par des étrangers, mais il se retire même le droit de poser des conditions lors des investissements de moins de 1 milliard de dollars. En appuyant le budget, les libéraux ont cautionné le refus des conservateurs d'encadrer le fonctionnement de l'économie.

Le Bloc Québécois demande que le seuil à partir duquel le gouvernement fédéral analyse les investissements étrangers soit ramené à 300 millions de dollars. De plus, le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral d'imposer des conditions aux entreprises, notamment en ce qui a trait aux garanties d'emploi et d'investissement.

## Emploi

**4. Statistiques Canada rapporte qu'en moyenne, les travailleurs syndiqués reçoivent des salaires de 29% plus élevés que les travailleurs non syndiqués dans le même secteur, ainsi que de meilleures pensions, de meilleurs standards de santé et sécurité, plus de vacances, de meilleures assurances maladie et médicaments et plus de droits en milieu de travail. Est-ce que votre parti croit que les syndicats jouent un rôle positif dans notre économie? Si oui, quelles politiques votre parti appliquera-t-il pour créer un climat qui facilite l'organisation syndicale?**

Pour le Bloc Québécois, la plus belle façon de reconnaître la contribution exceptionnelle de toutes celles et de tous ceux qui bâtissent au quotidien la société québécoise, c'est de leur reconnaître un respect véritable de leurs droits, à commencer par l'élimination de l'utilisation des travailleurs de remplacement lors d'une grève ou d'un lock-out. Il est donc impératif de reconnaître aux travailleurs sous juridiction fédérale les mêmes droits que les employés régis par les lois du travail du Québec, dont un véritable droit de grève.

À cet égard, le Code canadien du travail doit être modifié de façon à s'harmoniser avec le Code du travail du Québec et interdire une fois pour toutes l'utilisation des travailleurs de remplacement (briseurs de grève). Une loi anti-briseurs de grève permettrait aux travailleurs sous juridiction fédérale de bénéficier d'un juste rapport de force avec leur employeur et à limiter au maximum les tensions sur les lignes de piquetage.

**5. Pendant que les profits des sociétés, la productivité et le PIB ont eu une croissance plutôt constante ces 30 dernières années, Statistiques Canada rapporte que le taux horaire réel est resté stagnant depuis 1980. Pourquoi pensez-vous que ceci se soit produit et qu'est-ce que votre parti propose pour changer cette situation?**

Le Bloc Québécois propose une série de mesures qui, mises en œuvre, permettraient de créer des emplois à haute valeur ajoutée partout au Québec. Par exemple, parce que l'aérospatial est un secteur névralgique pour le Québec, le Bloc Québécois réclame depuis longtemps une véritable politique aérospatiale fédérale.

De manière plus générale, le Bloc Québécois demande que des mesures soient mises en œuvre pour soutenir l'emploi et l'investissement des PME. Nous proposons de développer un vaste programme pour soutenir les entrepreneurs qui sont en processus de démarrage et faciliter leur accès au crédit.

Au cours des dernières années, nous avons exercé de la pression sur le gouvernement fédéral de rétablir immédiatement, intégralement et à long terme les subventions aux organismes de développement économique régional. Ces organismes, qui aident les PME à innover et à explorer les marchés extérieurs, sont devenus un maillage essentiel du tissu économique local dans de nombreuses régions du Québec. Ils contribuent à la création d'emplois rémunérateurs.

**6. À travers les États-Unis, les travailleurs et leurs syndicats, spécifiquement dans le secteur public, sont sous attaque de la part des gouvernements qui les dépouillent de leurs droits les plus élémentaires et de leurs libertés. Quels engagements fera votre parti pour assurer que les travailleurs dans les secteurs public et privé maintiendront leurs droits à la négociation collective?**

S'il y a déjà 30 ans que le Québec a adopté une législation interdisant formellement le recours aux briseurs de grève, le Code canadien du travail prend encore le parti des patrons au détriment des salariés qui tentent légitimement d'exprimer leurs revendications. Le Bloc Québécois a déposé un projet de loi pour modifier le Code canadien du travail de façon à interdire l'utilisation de travailleurs de remplacement.

Bien que le Code canadien du travail comporte déjà des dispositions obligeant à la fois l'employeur et les syndiqués à maintenir les services essentiels, les conservateurs ont décidé d'en faire un prétexte pour justifier leur refus d'appuyer le projet de loi du Bloc Québécois. Les députés conservateurs du Québec ont choisi leur camp, et ce n'est pas celui du Québec.

Michael Ignatieff, dans une tentative hypocrite de rapprochement avec les travailleuses et les travailleurs, s'était déclaré en faveur de telles mesures, allant même jusqu'à affirmer qu'il soutiendrait une telle initiative en Chambre. Malheureusement pour les travailleurs, le chef libéral n'a même pas cru bon de se

présenter au vote et n'a donné aucune directive claire à ses troupes, sabotant ainsi l'initiative du Bloc Québécois.

Le Bloc Québécois veillera à ce que toutes les iniquités et les injustices qu'il a maintes fois soulevées en Chambre soient corrigées au nom des milliers de travailleuses et travailleurs du Québec qui en sont affectés. Il déposera à nouveau un projet de loi antibriseurs de grève à la Chambre des communes et reviendra à la charge tant qu'il ne sera pas adopté. De plus, il verra à ce que ce projet de loi tienne compte du phénomène du télétravail.

## Politique sociale

**7. En 1989, la Chambre des communes a unanimement passée une motion pour l'éradication de la pauvreté des enfants au Canada pour l'an 2000. Pourtant aujourd'hui, près de un enfant sur huit à travers le pays vit sous le seuil de la pauvreté et un sur quatre chez les enfants autochtones. Quelles politiques spécifiques votre parti appliquera-t-il pour mettre fin à la pauvreté des enfants au Canada une fois pour toutes?**

Le Bloc Québécois convient de l'importance d'une stratégie d'ensemble en matière de pauvreté, mais celle-ci doit relever du Québec. La responsabilité du gouvernement fédéral est d'agir dans ses champs de compétences en appuyant adéquatement, notamment par les transferts aux provinces, le travail des gouvernements des provinces et du Québec dans la lutte contre la pauvreté.

Le Bloc Québécois exhorte le gouvernement fédéral à prendre les mesures qu'il s'est trop longtemps refusé à mettre en œuvre : une bonification du régime d'assurance-emploi, la mise sur pied d'un véritable programme de financement pour les travailleurs âgés, l'utilisation des surplus de la SCHL pour financer la construction, la rénovation et la transformation d'habitations abordables, la bonification du Supplément de revenu garanti, la fin des compressions dans le financement des groupes de femmes et des groupes d'alphabétisation.

De cette liste, il ne faudrait surtout pas oublier l'amélioration des conditions de vie des Autochtones, qui vivent trop souvent dans des conditions tiers-mondistes. Le Bloc soutient les Premières Nations du Québec dans leur projet « 10 000 possibilités » en proposant de créer 10 000 nouveaux emplois, de ramener sur les bancs d'écoles 10 000 personnes et de bâtir 10 000 nouveaux logements.

**8. Notre système d'assurance santé universelle, administré publiquement, est aimé par les canadiens à travers le pays. De plus en plus de services de santé ne sont plus financés et sont privatisés. Récemment, dans un hôpital de la Colombie Britannique a été contraint d'utiliser un local d'un restaurant Tim Horton's a titre de salle d'urgence, Quelles politiques est-ce que votre parti appliquera afin que les services de santé au Canada demeurent financés et sous le contrôle du secteur public?**

Quoi qu'en disent les partis pancanadiens, le déséquilibre fiscal n'est pas réglé. Le Québec n'est toujours pas à l'abri des décisions unilatérales du gouvernement fédéral qui tient le Québec en laisse par ses politiques en matière de transferts. À preuve, le gouvernement fédéral annonce déjà que l'entente sur la santé subira un régime minceur lorsqu'elle viendra à échéance en 2014. Le Bloc Québécois croit qu'il faut non seulement veiller à ce que le prochain gouvernement maintienne la croissance de l'ensemble des

transferts au Québec et le caractère asymétrique de l'entente sur la santé, mais aussi mettre tout en œuvre pour trouver une solution au déséquilibre fiscal afin que la nation québécoise retrouve l'autonomie financière dont elle a besoin pour mieux maîtriser son développement.

En élisant un fort contingent de député du Bloc Québécois à Ottawa et en empêchant les conservateurs d'obtenir une majorité, les Québécoises et les Québécois s'assurent que le prochain gouvernement sera plus sensible aux besoins du Québec, notamment en santé. Ceci est d'autant plus important que s'amorcent les négociations concernant le renouvellement de l'entente sur la santé.

**9. Le Canada est un des seuls pays occidentaux à ne pas avoir de programme national de services de garde d'enfants, pourtant les sondages d'opinion nous montrent que la majorité des canadiens sont fortement en faveur d'en avoir un. Quelles démarches votre parti fera-t-il pour amener le gouvernement à offrir des services de garde abordables disponibles aux parents à travers le pays?**

Aujourd'hui, la politique familiale du Québec est l'une des plus généreuses au monde. Elle répond aux attentes et, depuis sa mise en place, la natalité augmente au Québec. La conciliation travail-famille atteint ses objectifs : le taux d'emploi des femmes s'améliore et le taux de pauvreté infantile est l'un des plus bas au Canada. Malgré cela, le fédéral tente de s'immiscer, par le biais de diverses stratégies nationales, dans la politique familiale du Québec, ce qui limiterait la latitude nécessaire au gouvernement du Québec pour améliorer sa propre politique.

Le Bloc Québécois continuera de protéger le choix que le Québec a fait de développer sa propre politique familiale reconnue à travers le monde et exigera que le gouvernement fédéral transfère au gouvernement du Québec les sommes qu'il économise sur le dos des familles québécoises. Ces économies, provenant du crédit d'impôt fédéral pour la garde d'enfants, représentent 184 millions de dollars par année depuis 1998, soit un cumulatif de 2,4 milliards de dollars.

**10. Le total des dettes sur prêts aux étudiants canadiens atteint un chiffre incroyable de 14 milliards de dollars, et à cause de la récente chute de l'économie, plusieurs gouvernements à travers le Canada coupent encore une fois le financement de l'éducation postsecondaire. Quelles démarches votre parti fera-t-il afin de garantir le financement des collèges, cegeps et universités? Allez-vous vous engager à réduire les frais de scolarité?**

Comme vous le savez, l'éducation est de la compétence du Québec et des provinces. Le Québec a fait des choix sociaux différents de ceux du Canada. Le Québec a estimé que les coûts actuels de l'éducation étaient un investissement important pour l'avenir. Les frais de scolarité y sont trois fois moins élevés que la moyenne canadienne, l'endettement étudiant y est deux fois moins importants et le régime des prêts et bourses y est le plus généreux en Amérique du Nord.

Le Bloc Québécois, ainsi que les fédérations et les associations d'étudiants québécois, réclame que les transferts pour l'éducation postsecondaire et les programmes sociaux soient haussés immédiatement de 3,5 milliards de dollars à l'échelle canadienne, soit plus de 800 millions de dollars pour le Québec, et que dans un deuxième temps, ils soient remplacés par un espace fiscal équivalent afin de les rendre permanents, prévisibles et inconditionnels.

## Democratie

**11. Malgré des avancées vers l'égalité des sexes au Canada, il y a toujours beaucoup de travail à faire. Les femmes ne gagnent toujours que 75% du revenu que les hommes gagnent, une femme sur sept vit dans la pauvreté, pendant que cinq provinces au Canada n'ont toujours pas de législation sur l'équité en matière d'emploi. De plus, le financement fédéral aux groupes militant pour les droits des femmes a diminué de 43% depuis 2006, selon le Toronto Star. Quelles politiques spécifiques votre parti proposera-t-il pour assurer une meilleure équité entre sexes et l'égalité des femmes au gouvernement, en affaires et dans la société?**

Le Québec se dotait en 1996 d'une loi proactive sur l'équité salariale et cette question fait consensus chez nous. Le Canada, lui, fait le chemin inverse. En effet, dans la loi de mise en œuvre du budget conservateur-libéral de 2009, l'équité salariale est devenue négociable. Un retour en arrière ni plus ni moins.

Cet immense retard du Canada sur le Québec a des conséquences bien réelles chez nous. En effet, les québécoises qui travaillent dans un domaine de juridiction fédérale sont assujetties à ces lois fédérales rétrogrades. Le Bloc Québécois déposera un projet de loi proactif sur l'équité salariale dans les secteurs de juridiction fédérale. De plus, le Bloc Québécois proposera que les femmes œuvrant dans des secteurs de juridiction fédérale puissent avoir droit, comme toutes les autres Québécoises, au retrait préventif lorsque leur état de santé le requiert.

Au printemps 2010, l'Assemblée nationale votait à l'unanimité une motion pour rappeler le consensus autour du libre choix de la femme en matière d'avortement et demandait au gouvernement conservateur de mettre fin à l'ambiguïté sur cette question.

Encore aujourd'hui, les femmes représentent moins du quart de la députation à la Chambre des communes. Même si le Bloc Québécois, dont plus de 30 % du caucus est composé de femmes, fait mieux que la moyenne, il est encore loin du compte. Le Bloc Québécois croit qu'il faut tendre le plus possible vers la parité hommes-femmes. Comme parti, il fera un effort particulier en faveur du recrutement de candidates. À la Chambre des communes, il déposera un projet de loi qui favoriserait l'augmentation de la représentation des femmes.

**12. Le Canada est un des seuls pays occidentaux à utiliser le système électoral à scrutin majoritaire (le vote préférentiel). Ceci permettant aux partis ayant une minorité de votes de former un gouvernement majoritaire, et a relégué des partis comme les Verts, qui ont reçu un million de votes aux élections fédérales de 2008, à n'avoir aucune représentation à la Chambre des communes. Quel est la position de votre parti au sujet d'une réforme du système électoral du Canada vers un système basée sur la représentation proportionnelle?**

Le Bloc Québécois est un parti souverainiste. Nous ne sommes pas à Ottawa pour initier une réforme du système politique canadien.

## Questions internationales

**13. Le Canada a l'un des pires comptes rendus de tout l'OCDE en ce qui a trait à l'environnement, et nous ne sommes même pas près de rencontrer les objectifs au sujet des réductions des gaz à effet de serre fixés dans l'Accord de Kyoto pour 2012. Quelles politiques votre**

**parti implémentera-t-il pour réduire le changement climatique et pour protéger l'environnement? Est-ce que votre parti va s'engager maintenant** à cesser le financement à coup de milliards à l'industrie pétrolière et, à l'inverse, utiliser ces fonds pour investir dans des énergies respectueuses de l'environnement?

Même si l'industrie des hydrocarbures nage dans les profits et que l'OCDE recommande la suppression des régimes fiscaux préférentiels et des subventions préjudiciables à l'environnement comme celles aux combustibles fossiles, le gouvernement conservateur persiste à lui offrir un régime fiscal avantageux et à rejeter le principe du pollueur-payeur. Le Bloc Québécois continuera d'exiger que le gouvernement mette fin aux cadeaux aux riches pétrolières.

**14. En Novembre 2008, le Premier ministre Harper a signé l'accord de libre échange Canada-Colombie. La Colombie a l'un des pires comptes rendus sur les droits de la personne dans le monde. Uniquement en 2008, 49 activistes et leaders syndicaux ont été assassinés au pays, selon l'Organisation Internationale du Travail. 474 ont été tués depuis 2002, majoritairement par des escouades paramilitaires, dont plusieurs ont été officiellement classées comme organisations terroristes par notre propre gouvernement. Est-ce que votre parti croit que le commerce mondial devrait servir les intérêts des sociétés, des riches et des puissants, ou est-ce que le commerce devrait être équitable et devrait considérer les droits de la personne, la démocratie, les droits des travailleurs, fermiers, autochtones, et les personnes pauvres?**

L'ouverture au commerce et la création de règles internationales pour contrer le protectionnisme et protéger les investissements sont de bonnes choses auxquelles le Bloc Québécois adhère. Cela ne signifie pas que les règles commerciales doivent remettre en cause la capacité des États à redistribuer la richesse, à protéger l'environnement et la culture et assurer à leurs citoyennes et citoyens des services publics fondamentaux comme la santé et l'éducation. Le cours actuel de la mondialisation, qui est un phénomène porteur de grandes espérances, mais aussi de grandes injustices, doit être infléchi.

Le Bloc Québécois estime que le travail des enfants, le travail forcé et le déni des droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs constituent une forme de concurrence déloyale, au même titre, voire davantage, que les subventions à l'exportation ou le dumping.

Le Bloc Québécois presse le gouvernement fédéral de réviser ses positions dans les négociations commerciales pour faire en sorte d'inclure dans les accords commerciaux des clauses prévoyant le respect des accords internationaux relatifs aux droits fondamentaux du travail, de la personne et du respect de l'environnement.

Le Bloc Québécois considère que le Canada, pour être crédible sur cette question, doit rapidement adhérer aux grandes conventions de l'Organisation internationale du travail contre les discriminations, le travail forcé et le travail des enfants, pour le droit d'association syndicale et la libre négociation.

**15. Le Canada prend présentement seulement 0,3% de son revenu national brut pour l'aide internationale, nous mettant au 14ième rang sur 23 pays donateurs. Onze de ces pays ont atteint leur engagement de 0,7% ou sont sur le point de le faire. Comment votre parti s'assurera-t-il que le Canada tienne ses promesses et atteigne le 0,07% auquel il s'est engagé pour aider à l'étranger?**

Lors du budget de 2010, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de plafonner les budgets de l'aide au développement, confirmant ainsi qu'il n'allait pas faire les efforts qui s'imposent pour atteindre l'objectif de 0,7 % du PNB.

Le gouvernement fédéral doit donc accorder des hausses budgétaires à son enveloppe d'aide au développement. De plus, nous avons demandé au gouvernement fédéral de présenter dans le budget 2010 un échéancier réaliste détaillant les mesures qui pourraient être mises en œuvre afin que le Canada, de concert avec les autres gouvernements, procède à l'imposition d'une taxe sur les transactions financières internationales. Les recettes générées pourraient être allouées à l'aide au développement.

Le Bloc Québécois demande que le gouvernement fédéral mette en place, le plus rapidement possible, un plan réaliste visant l'atteinte de la cible fixée par l'ONU, soit de verser 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement.